

TRANSFERER LES GESTES PEDAGOGIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Quelques conseils et points de vigilance

La période de confinement a montré que la transférabilité à distance des tâches que les professeurs demandent à leurs élèves de pratiquer en présentiel au quotidien n'avait rien d'automatique. Dans le cadre d'un enseignement distanciel, certaines tâches semblent plutôt à éviter tandis que d'autres requièrent d'être adaptées pour se révéler efficaces. On trouvera ci-dessous deux tableaux synthétiques réalisés par André Tricot, professeur à l'université de Montpellier, dans le cadre d'un webinaire portant sur *Les complémentarités entre présence et distance* (http://ww2.ac-poitiers.fr/carep/sites/carep/IMG/pdf/document-pour-l-usager-inscrit-diaporama-de-l-intervenant-s-33665-53621_-_a_tricot.pdf). André Tricot recense ici les tâches souvent proposées aux élèves lors des cours en présentiel et étudie l'opportunité ou les conditions de leur transfert à distance.

Tâche de l'élève	Ce qui est crucial en présence pendant l'activité	À distance
Écouter un cours	Interaction verbale et non-verbale	Interaction très dégradée
Lire un texte, étudier un document multimédia, étudier un cas	Susciter engagement cognitif des élèves Régulation par le professeur	Engagement OK si consignes explicites, précises. Régulation décalée autorégulation « encadrée »
Résoudre un problème ordinaire	Régulation par le professeur	Régulation très dégradée
Résoudre un problème mal défini (projet, enquête, découverte)	Ajustement autonomie et guidage	Ajustements difficiles, mais possibles Consignes plus explicites, scripts
Faire des exercices	Feedback immédiat	Feedback immédiat possible, si domaine bien défini
Etudier des problèmes résolus	Rôle minime, mais importance de l'engagement cognitif	Possible, si consignes explicites, précises
Préparer un exposé Enquête documentaire	Travail en autonomie, mais importance de la régulation (illusion de facilité)	Possible, mais régulation à mettre en œuvre
Dialogue de co-élaboration	Interaction verbale et non-verbale	Interaction très dégradée
Dialogue d'aide	Interaction verbale et non-verbale	Interaction très dégradée, possible en binôme
Dialogue de questionnement	Interaction verbale et non-verbale, ajustement	Interaction et ajustement très dégradés

Tâche de l'élève	En présence	À distance
Écouter un cours	Oui	Non
Lire un texte, étudier un document multimédia, étudier un cas	Oui	Oui
Résoudre un problème ordinaire	Oui	Non, mais
Résoudre un problème mal défini (projet, enquête, découverte)	Oui	Oui, mais
Faire des exercices	Oui	Oui, mais
Etudier des problèmes résolus	Oui	Oui
Préparer un exposé, Enquête documentaire	Oui	Oui
Dialogue de co-élaboration	Oui	Non
Dialogue d'aide	Oui	Non, mais
Dialogue de questionnement	Oui	Non

A la suite de ces conseils, les points suivants gagneront à être approfondis par les équipes disciplinaires et transversales

- Les interactions entre professeur et élèves,
- Les interactions entre élèves,
- La mise en activité des élèves,
- Le travail autonome,
- L'évaluation des acquis en cours de formation
- L'intérêt de se rapprocher des professeurs documentalistes qui ont une expertise reconnue en matière de ressources numériques éducatives et de leur usage.

Quelques points de vigilance à propos du volet distancié du travail proposé aux élèves

- Une attention doit être portée sur la charge de travail donnée aux élèves : il convient de se montrer mesuré dans la quantité de travail proposé et il est nécessaire d'indiquer clairement aux élèves le temps à consacrer aux travaux demandés. La charge de travail doit ainsi rester raisonnable, réaliste et être adaptée aux niveaux d'enseignement et en lien avec le degré d'autonomie des élèves. Une concertation régulière au sein des équipes pédagogiques est souhaitable. Dans cette perspective, le rôle des professeurs principaux reste crucial.
- Les parents ne peuvent se substituer aux professeurs. De ce fait les consignes données doivent être suffisamment explicites pour permettre aux élèves de réaliser le travail demandé en autonomie.
- Les élèves et les parents peuvent se montrer désorientés devant la multiplication des consignes à distance, des messages numériques, des exercices à faire et des horaires à respecter. S'il est difficile de mettre tous les élèves au travail, les élèves très investis manifestent parfois leur peur d'échouer, source d'un stress contre-productif.
- L'âge des élèves est déterminant. La situation des collégiens et celle des lycéens ont vocation à être distinguées : la nature des travaux demandés doit être différenciée au regard de leur capacité de travail et de concentration ainsi que de leur degré d'autonomie. Tout ceci doit faire l'objet de choix réfléchis et mesurés de la part des professeurs, tant au niveau des équipes disciplinaires que pédagogiques.
- Il y a nécessité d'une régulation du travail à l'échelle de la semaine. Cette régulation peut légitimement être réalisée par les professeurs principaux. Il apparaît opératoire que les professeurs de chaque discipline fixent des rendez-vous réguliers aux élèves pour donner du travail et qu'ils indiquent clairement le temps limité à consacrer à celui-ci. Entre deux rendez-vous, les élèves sont ainsi libres d'organiser leur temps pour effectuer le travail attendu.

Quelques repères sur les usages du numérique dans l'enseignement à distance

- Les usages des outils numériques se multiplient pour mettre les élèves au travail à distance. Même si la situation reste imparfaite, les problèmes techniques rencontrés se résolvent progressivement et des solutions sont trouvées pour améliorer la fluidité des usages. Les Etats

général du numérique ont vocation à effectuer un bilan et à proposer des pistes d'optimisation des outils.

- Les solutions numériques non sécurisées et non conformes à la RGPD surtout lorsqu'elles amènent les élèves à devoir livrer des données personnelles ou présentent une dimension mercantile doivent être écartées. Le site de la DANE rappelle les bonnes pratiques dans ces domaines.
- Il est important de concevoir et penser des activités qui ne nécessitent pas d'être en permanence devant un écran. Les boîtes mails des élèves sont souvent noyées de messages dont le caractère bienveillant est gommé par un effet de saturation. Certaines familles en collège notamment n'ont qu'un ordinateur (voire aucun) pour plusieurs enfants ce qui pose bien sûr des problèmes de rotation. S'il convient que l'ordinateur soit utilisé pour prendre connaissance des consignes, pour déposer des travaux (là encore avec raison) et pour mener des temps d'échanges avec les élèves, une grande partie du travail effectif devrait pouvoir être pensée sous forme d'activités pédagogiques diversifiées et variées (lire, écrire, « faire », manipuler, écouter...) hors écrans.
- Les ressources proposées étant très abondantes, il convient de les choisir, de privilégier le qualitatif par rapport au quantitatif, et de les diffuser avec parcimonie et selon des envois réguliers afin de pas « noyer » les élèves.
- Il convient surtout de mettre en avant les pratiques efficaces et porteuses de sens en matière de numérique éducatif, en rapport avec la DANE en insistant toujours sur l'entrée pédagogique et non sur l'outil.

Des éléments de réflexion pour l'hybridation de l'enseignement

La manière d'articuler le présentiel et le distanciel est largement fonction des organisations retenues par les établissements pour l'accueil des élèves. Ces organisations sont choisies en fonction de contraintes fortes, indépendantes de l'établissement : conditions sanitaires, taille et nature (lycée, collège, LGT, LPO) de l'établissement, agencement des locaux, nombre d'élèves, personnels enseignants et d'éducation disponibles, personnels techniques mis à disposition par la collectivité territoriale etc. C'est l'établissement qui est l'échelle de réflexion la plus pertinente pour envisager la question de l'hybridation de l'enseignement.

Il convient de porter l'attention sur les points suivants :

- **Réfléchir sur l'articulation entre l'amont et l'aval des différents temps d'enseignement**

L'académie de Clermont-Ferrand a produit un document éclairant sur le sujet (<https://mediascol.ac-clermont.fr/drane-clermont/2020/05/15/enseigner-dans-un-cadre-hybride/>). Celui-ci donne **des pistes concrètes pour penser, construire et planifier l'enseignement hybride** afin de faciliter les apprentissages. Il envisage trois orientations stratégiques dont les équipes disciplinaires et transversales gagnent à s'emparer en fonction des organisations retenues dans leurs établissements :

- S'appuyer sur le distanciel pour nourrir le présentiel.
- S'appuyer sur le présentiel pour nourrir le distanciel.
- Organiser des interactions en continu entre présentiel et distanciel.

- **Réfléchir sur le travail de l'autonomie des élèves**

La question de *l'articulation entre le guidage et l'autonomie* est centrale puisque l'hybridation repose en grande partie sur la capacité des élèves à travailler hors de la classe. Les éléments saillants de la réflexion académique menés sur *le travail de l'élève hors de la classe* au collège doivent être utilement remobilisés et sont pour l'essentiel valables également pour le lycée, même s'il convient d'approfondir la réflexion pour ce niveau. Par ailleurs, du fait de la forte hétérogénéité des élèves en matière de maîtrise du travail autonome en fonction notamment de leur âge, de leurs milieux familiaux et des situations individuelles, il est nécessaire d'apporter des éclairages sur *la personnalisation de l'enseignement hybride* ainsi que sur *les processus de métacognition* à l'œuvre dans un tel dispositif.

- **Apporter des points de vigilance sur les pratiques couramment adoptées dans le cadre de l'enseignement hybride**

L'hybridation tend à conduire presque naturellement à la mise en œuvre de démarches pédagogiques utiles si elles sont menées avec discernement mais qui se révèlent des impasses si elles sont caricaturées. Sans nier l'intérêt de ces démarches et les déconseiller parce que certains les détournent de leur sens, il convient sans doute de *réassurer les professeurs sur leurs fondements intellectuels et sur les gestes professionnels adéquats* qui leur sont associés. On pense notamment :

- A la pratique de *la classe inversée*, aux effets néfastes si l'on pense qu'il s'agit là de donner à travailler à distance l'entièreté d'un cours en amont d'un moment présentiel consacré à le retravailler.
- Aux *classes virtuelles*, qui se révèlent décevantes si l'on pense les utiliser comme un exact substitut d'un cours en présentiel.
- Aux *activités en ligne*, qui en dépit de leur caractère séduisant et parfois très chronophage à élaborer pour les professeurs, peuvent se révéler, si elles sont systématisées ou insuffisamment pensées, impossibles à réaliser, stériles ou sans intérêt didactiques et pédagogiques réels.

L'enjeu est de sortir des caricatures qui sont associées à aux termes employés pour désigner ces pratiques pour redéfinir précisément l'intérêt pédagogique réel de ces dispositifs.

- **Inciter à penser l'organisation collective du travail en équipe pédagogique**

Un enseignement se mettant en œuvre en partie en présence des élèves et à distance implique de **renforcer le travail collectif des équipes pédagogiques** d'autant plus si la composition des groupes d'élèves est évolutive ou si certains professeurs sont affectés de manière privilégiée au travail distanciel tandis que d'autres le seraient en travail en présentiel. On gagnera notamment à réfléchir en établissement sur :

- La **régulation du travail donné à distance** en fonction du poids horaire des différentes disciplines.
- La **priorisation des apprentissages** qu'il convient d'effectuer plutôt en présentiel.
- La **définition commune des apprentissages** qu'il convient d'effectuer plutôt en distanciel.
- La **communication, l'articulation et la cohérence du travail** entre les professeurs, le cas échéant, qui enseignent prioritairement en distanciel et ceux qui prennent en charge les cours en présentiel.
- Le fait de **s'assurer en présentiel que l'élève sait utiliser l'ENT ou les outils** qui seront employés
- Se **mettre d'accord sur une « charte de l'ENT »** (lieu de dépôt, etc...)

- **Réfléchir sur le sens de l'évaluation**

L'expérience de l'année scolaire 2019-2020 a souligné et confirmé une insuffisante harmonisation de la manière dont l'évaluation, son sens et ses objectifs sont conçus, en particulier au lycée ou dans les classes d'examen. Il conviendra de veiller à attirer l'attention sur les points suivants :

- **Eviter une évaluation notée à distance** tout en ne tombant pas dans le travers de consacrer la part réduite d'enseignement en présentiel à **évaluer tout le temps**.
- Prendre en compte **l'inégalité des situations des élèves** face aux évaluations.

Pour aller plus loin

- Le plan ministériel de continuité pédagogique (<https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>)
- Lumni : Plateforme éducative de l'audiovisuel public (<https://www.lumni.fr/>)
- La page continuité pédagogique du site de l'académie de Strasbourg (<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/continuite-pedagogique-dans-le-second-degre/>)
- Le bilan du questionnaire académique sur la continuité pédagogique (disponible en ligne sur le lien précédent)